

## AGROALIMENTAIRE : Condamnés à 22,9 M€ d'amende, les Maîtres laitiers du Cotentin vont faire appel

Jean-François Fortin, directeur général des [LES MAÎTRES LAITIERS COTENTIN:338154610] / T : 02.33.21.75.75 (siège à Sottevast), se dit abasourdi après l'annonce d'une amende de 22,9 M€ réclamée à l'entreprise qu'il dirige. Pour rappel, l'autorité de la concurrence vient de condamner l'entreprise, jeudi 12 mars, aux côtés d'une douzaine d'autres acteurs de l'agroalimentaire pour entrave à la concurrence dans l'affaire dite du cartel des yaourts. Le montant global des amendes infligées s'élève à 192 M€. La coopérative des Maîtres Laitiers du Cotentin va faire appel. [www.maitres-laitiers.fr](http://www.maitres-laitiers.fr)